

AM-GMF

Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances
148, rue Anatole France – 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS Nanterre 775 691 140

EXTRAIT DU PROJET DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2026

Des délibérations du Conseil d'administration du 10 mars 2026, il est extrait ce qui suit :

« .../...

VI. GOUVERNANCE

Le Président donne ensuite la parole à Madame Corinne COUÉ.

.../...

➤ Cooptation d'un nouvel administrateur

Madame France-Marie RENUCCI a informé le Président du Conseil d'administration de sa décision de démissionner de son mandat d'administratrice d'AM-GMF, à effet à l'issue du Conseil d'administration de la société AM-GMF du 10 mars 2026.

Après avoir recueilli l'avis favorable du Comité des rémunérations et des nominations de Covéa, il est proposé au Conseil d'administration de coopter Madame Annick YOU, en qualité d'Administratrice, en remplacement de Madame France-Marie RENUCCI, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

➔ Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de coopter Madame Annick YOU, en qualité d'administratrice, en remplacement de Madame France-Marie RENUCCI, à effet à l'issue du Conseil d'administration de la société AM-GMF du 10 mars 2026 et pour la durée du mandat restant à courir de sa prédécesseure.

Il est rappelé que la cooptation de Madame Annick YOU sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée générale.

.../... »

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Thierry DEREZ

